

SÉNAT

SESSION EXTRAORDINAIRE OUVERTE LE 15 JANVIER 1959

Annexe au procès-verbal de la séance du 22 janvier 1959.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

*tendant à inviter le Gouvernement à envisager d'urgence
l'aménagement du bassin hydrographique de la Seine en
vue d'éviter les inondations.*

PRÉSENTÉE

Par MM. Pierre GIRAUD, Maurice COUTROT, Georges DARDEL,
René BOUDET et les membres du groupe socialiste (1) et
apparentés (2)

Sénateurs.

(Renvoyée à la Commission des Affaires économiques et du Plan.)

(1) *Ce groupe est composé de :* MM. Fernand Auberger, Emile Aubert, Marc Baudru, Jean Bène, Marcel Bertrand, René Boudet, Marcel Boulangé, Marcel Brégégère, Robert Brettes, Roger Carcassonne, Marcel Champeix, Michel Champeiboux, Gaston Chazette, Bernard Chochoy, Antoine Courrière, Maurice Coutrot, Georges Dardel, Francis Dassaud, Paul-Emile Descomps, Léon Droussent, Emile Dubois, Jean-Louis Fournier, Jean Geoffroy, Pierre Giraud, Léon Grégory, Georges Lamousse, Jean Le Bail, Jean Léonetti, André Méric, Gérard Minvielle, Paul Mistral, Gabriel Montpied, Marius Moutet, Charles Naveau, Jean Nayrou, Paul Pauly, Jean Péridier, Pierre Pignet, Mlle Irma Rapuzzi, MM. Auguste Rejon, Jean-Louis Rolland, Alex Roubert, Emile Roux, Abel Sempé, Edouard Soldani, André Southon, Charles Suran, Paul Symphor, Edgar Tailhades, Emile Vanrullen, Fernand Verdeille.

(2) *Apparentés :* MM. Laurent Botokeky, Emile Durieux, Eugène Lechat, Ludovic Tron.

EXPOSE DES MOTIFS.

Mesdames, Messieurs,

Depuis ces dernières années des crues annuelles affectent le Bassin Parisien.

Les crues de Janvier viennent de ravager à nouveau la région parisienne compromettant gravement l'économie des communes sinistrées et des nombreuses personnes qui ont dû évacuer leur pavillon abandonnant leurs meubles à la crue des eaux.

Pour éviter que de tels faits se reproduisent, pour éviter également les dommages coûteux aux populations riveraines, il serait temps que l'on assure un écoulement plus régulier des eaux par l'édification des barrages, projetés depuis longtemps, sur la haute Seine et la haute Marne.

C'est pourquoi, nous vous demandons de bien vouloir adopter la proposition de résolution suivante :

PROPOSITION DE RESOLUTION

Le Sénat invite le Gouvernement à hâter la réalisation des projets d'aménagement du bassin hydrographique de la Seine en construisant rapidement les barrages projetés sur la haute Seine et la haute Marne.